

Message du Conseil municipal au Conseil général

**concernant la demande de crédit d'engagement et les emprunts y
afférents pour le financement des travaux relatifs à la rénovation du
Centre scolaire de la Sainte-Famille à Erde, de la salle de gymnastique
et de la cour de récréation**



St-Séverin, le 31 juillet 2026

Table des matières

1.	Introduction	4
2.	Présentation du projet :.....	5
3.	Coûts et financement de l'investissement.....	6
4.	Coûts induits	7
5.	Calendrier des travaux	8
6.	Conclusion	9

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre examen pour adoption, conformément aux dispositions légales en vigueur :

- **l'octroi d'un crédit d'engagement de CHF 8'710'000 (huit millions sept cent dix mille francs)**, destiné au financement de la rénovation du centre scolaire, de la salle de gymnastique et des aménagements extérieurs, après déduction de la subvention cantonale ;
- **l'autorisation de contracter un emprunt de CHF 11'770'000 (onze millions sept cent septante mille), correspondant au coût brut de l'investissement**, afin d'assurer le financement des travaux dans l'attente du versement de la subvention cantonale.



1. Introduction

Le centre scolaire présente depuis plusieurs années des signes de vétusté importants. Certains travaux devenus indispensables, notamment le remplacement des fenêtres et des stores, ont dû être reportés à plusieurs reprises au cours de la dernière décennie.

Afin d'évaluer les besoins du site, une étude préliminaire a été réalisée en 2024. Celle-ci a mis en évidence la nécessité d'engager une rénovation complète des bâtiments construits dans les années 1970 et 1980, tant pour répondre aux exigences actuelles en matière de sécurité, de conformité aux normes et d'accessibilité que pour adapter les infrastructures aux besoins présents et futurs de la population.

L'hypothèse d'une rénovation par étapes a été examinée. Elle a toutefois été écartée en raison des contraintes techniques, organisationnelles et financières qu'elle impliquait, notamment au regard des conditions de subventionnement et des procédures d'autorisation des différents services de l'État du Valais.

Le Conseil municipal a ainsi privilégié une approche globale, inscrite dans une vision à long terme du développement du site scolaire. Cette réflexion porte non seulement sur la rénovation des bâtiments existants, mais également sur l'amélioration de l'ensemble du secteur.

Les principaux objectifs sont les suivants :

- **Le centre scolaire** : rénover les bâtiments afin de garantir leur pérennité, leur conformité aux normes actuelles et leur adéquation avec les besoins futurs, en tenant compte des perspectives démographiques de la commune.
- **La salle de gymnastique** : remettre en conformité et moderniser les infrastructures.
- **Les aménagements extérieurs** : créer une cour d'école plus végétalisée, aménager un préau couvert, développer des espaces sportifs et de détente ouverts à l'ensemble de la population et améliorer les liaisons entre les différentes parties du site.
- **La structure d'accueil** : mettre aux normes cantonales les espaces et anticiper l'augmentation des besoins en prévoyant le développement de la capacité d'accueil de l'UAPE la Marelle.
- **Les mobilités** : améliorer la sécurité des déplacements aux abords du centre scolaire, en particulier le long de la route du Centre, dans le prolongement de la réflexion menée sur les itinéraires empruntés quotidiennement par les enfants.

Ce projet constitue un investissement structurant pour la commune. Au-delà de la rénovation des infrastructures existantes, il vise à offrir aux générations futures un environnement scolaire sûr, fonctionnel, durable et adapté aux besoins des élèves, des familles et de la population en général.

Les travaux seront réalisés sur plusieurs années, principalement durant les périodes de vacances scolaires, afin de maintenir l'activité de l'établissement et d'éviter la délocalisation des élèves.

Pour assurer la conduite de cette opération, le Conseil municipal a constitué un comité de pilotage et un comité de projet chargés du suivi stratégique, financier et opérationnel de l'ensemble des travaux.

2. Présentation du projet :

La présente demande de crédit porte sur la rénovation complète du centre scolaire, de la salle de gymnastique et sur les aménagements extérieurs (cour d'école).

Centre scolaire

Le projet prévoit une rénovation complète du bâtiment afin d'améliorer la sécurité, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et les performances énergétiques. Une extension permettra notamment la création d'une seconde voie d'évacuation, de nouveaux sanitaires, d'un ascenseur desservant tous les niveaux ainsi que des locaux de soutien. Les travaux comprendront également le renforcement parasismique, la rénovation de l'enveloppe du bâtiment, le remplacement des installations techniques et la modernisation des espaces intérieurs selon les normes Minergie.

Salle de gymnastique

La salle de gymnastique sera entièrement rénovée tout en conservant son volume actuel. Le projet comprend la création d'un nouveau hall d'entrée, la réorganisation complète des vestiaires, de nouveaux locaux techniques et de rangement.

Aménagements extérieurs

Les espaces extérieurs seront réaménagés afin d'offrir une cour d'école plus végétalisée, intégrant des zones de jeux, de sport et de détente, au bénéfice des élèves et de la population. Une liaison ouverte entre l'école - partie basse du site et la structure d'accueil – partie haute est prévue. Elle trouvera sa place entre la bibliothèque et la salle de gymnastique.

La description détaillée et les plans au 1:500 du projet figurent dans le devis général annexé à la présente demande.

3. Coûts et financement de l'investissement

Devis général :

Le coût total du projet repose sur le devis général du **15 juillet 2026**, consolidé sur la base de 75% d'appels d'offres reçues. Le degré de précision est estimé à $\pm 5 \%$. Le détail des coûts figure en annexe à la présente demande.

CFC	Libellé	Montants TTC
1	Travaux préparatoires	585'600
2	Bâtiment	9'810'150
3	Équipement d'exploitation	51'600
4	Aménagements extérieurs	686'000
5	Frais secondaires et comptes d'attente	76'650
Total intermédiaire		11'210'000
Marge de précision +/- 5%		560'500
Coût total de l'investissement		11'770'500

Par mesure de prudence et afin d'anticiper une éventuelle évolution des prix des matériaux durant les années de réalisation du chantier, le montant soumis à l'approbation du Conseil général tient compte de la marge de précision de 5% et a été arrondi à **CHF 11'770'000**.

Subvention cantonale

Par décision du Conseil d'État, le projet de transformation, d'assainissement et d'agrandissement du centre scolaire bénéficie d'une promesse de subvention cantonale de CHF 3'059'000, arrondie à **CHF 3'060'000** pour la présente demande.

	Montant TTC
Coût total de l'investissement	CHF 11'770'000
Subvention cantonale	– CHF 3'060'000
Crédit d'engagement demandé	CHF 8'710'000

Emprunt

Afin d'assurer le financement de l'intégralité des travaux, le Conseil municipal sollicite l'autorisation de contracter un emprunt de **CHF 11'770'000**. Cet emprunt couvre le coût brut de l'investissement, la subvention cantonale n'étant versée qu'après la réalisation des travaux et la production des décomptes correspondants.

4. Coûts induits

La rénovation du centre scolaire et de la salle de gymnastique n'entraîne pas d'augmentation significative des surfaces utiles. En revanche, les nouvelles installations techniques, notamment la pompe à chaleur géothermique, les panneaux solaires photovoltaïques ainsi que les équipements associés, généreront des charges d'exploitation et d'entretien supplémentaires.

Ces coûts seront toutefois partiellement compensés par la diminution des dépenses énergétiques, en particulier grâce à l'abandon du chauffage au mazout, à l'amélioration de l'enveloppe thermique des bâtiments et à la production d'électricité photovoltaïque.

Cet investissement engendrera également des charges financières liées :

- aux intérêts de la dette contractée pour financer les travaux estimés au taux de 1.5% sur la valeur résiduelle moyenne ;
- aux amortissements comptables, calculés selon la méthode dégressive au taux de 8 %.

Ces charges seront intégrées dans les budgets de fonctionnement des exercices concernés et prises en compte dans la planification financière de la Commune. L'impact peut être estimé comme suit :

Année	Valeur résiduelle début	Amortissement	Valeur résiduelle fin	Intérêts	Impact
1	8'710'000	696'800	8'013'200	125'400	822'200
2	8'013'200	641'100	7'372'100	115'400	756'500
3	7'372'100	589'800	6'782'300	106'200	696'000
4	6'782'300	542'600	6'239'700	97'700	640'300
5	6'239'700	499'200	5'740'500	89'900	589'100
6	5'740'500	459'200	5'281'300	82'700	541'900
7	5'281'300	422'500	4'858'800	76'100	498'600
8	4'858'800	388'700	4'470'100	70'000	458'700
9	4'470'100	357'600	4'112'500	64'400	422'000
10	4'112'500	329'000	3'783'500	59'200	388'200
11	3'783'500	302'700	3'480'800	54'500	357'200
12	3'480'800	278'500	3'202'300	50'100	328'600
13	3'202'300	256'200	2'946'100	46'100	302'300
14	2'946'100	235'700	2'710'400	42'400	278'100
15	2'710'400	216'800	2'493'600	39'000	255'800
16	2'493'600	199'500	2'294'100	35'900	235'400
17	2'294'100	183'500	2'110'600	33'000	216'500
18	2'110'600	168'800	1'941'800	30'400	199'200
19	1'941'800	155'300	1'786'500	28'000	183'300
20	1'786'500	142'900	1'643'600	25'700	168'600

5. Calendrier des travaux

Le projet sera réalisé de manière échelonnée entre 2026 et 2031. Les travaux les plus impactants interviendront, dans toute la mesure du possible, durant les périodes de vacances scolaires. Cette planification permettra de maintenir l'activité scolaire durant toute la durée du chantier et d'éviter le recours à des infrastructures provisoires, telles que des salles de classe modulaires, dont le coût serait particulièrement élevé.

Période	Principales étapes	Coûts estimés
Octobre 2026	Décision du Conseil général relative au crédit d'engagement	
Mars à novembre 2026	Etablissement des plans d'exécution, appels d'offres et adjudications	420'000
2027	Construction de l'annexe nord, rénovation des façades, de la toiture, installation des panneaux photovoltaïques, de l'ascenseur et aménagement des nouveaux locaux	3'200'000
2028	Rénovation du 2 ^{ème} étage, forage géothermique, rénovation de la façade ouest, démolition/réalisation du gros œuvre des vestiaires	3'000'000
2029	Rénovation du 1 ^{er} étage et du sous-sol, remplacement des installations de chauffage, rénovation de la salle de gymnastique et second œuvre des vestiaires	2'500'000
2030	Rénovation du rez-de-chaussée et première étape des aménagements extérieurs	1'500'000
2031	Finalisation des aménagements extérieurs, décomptes et clôture du chantier	1'150'000
Coût total		11'770'000

6. Conclusion

Au vu des éléments exposés dans le présent message, le Conseil municipal vous propose d'approuver :

- un **crédit d'engagement de CHF 8'710'000**, correspondant au coût net de l'investissement après déduction de la subvention cantonale, destiné au financement des travaux de rénovation du centre scolaire, de la salle de gymnastique et des aménagements extérieurs ;
- un **emprunt de CHF 11'770'000**, destiné à assurer le financement du coût brut de l'investissement dans l'attente du versement de la subvention cantonale.

Convaincu que ce projet constitue un investissement indispensable pour assurer la pérennité des infrastructures scolaires et offrir à la population des équipements modernes, sûrs et durables, le Conseil municipal vous remercie de l'accueil favorable que vous voudrez bien réserver à la présente demande.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'expression de notre haute considération.

Christophe Germanier
Président



Laure Heger
Secrétaire municipale



Annexe : Devis général consolidé